

UNION INTERPARLEMENTAIRE

INTER-PARLIAMENTARY UNION

ASSOCIATION DES SECRETAIRES
GENERAUX DES PARLEMENTS



ASSOCIATION OF SECRETARIES
GENERAL OF PARLIAMENTS

CONTRIBUTION

de

M. Liam LAURENCE SMYTH CB
Greffier de la Législation de la Chambre des communes du Royaume-Uni

au débat général sur

“ La relation entre le monde académique et les parlements ”

Session de Genève
mars 2024

Contribution de Liam LAURENCE SMYTH CB, Greffier de la législation, Chambre des Communes

Groupe d'étude du Parlement

Nous avons récemment accueilli notre collègue M. Remco Nehmelman, secrétaire général du Sénat des Pays-Bas, en tant que membre du Groupe d'étude des parlements (« Study of Parliament Group » ou SPG). Je dois déclarer un intérêt en tant que membre honoraire à vie de ce groupe, ayant payé ma petite cotisation annuelle pendant de nombreuses années.

Le SPG a vu le jour à la suite de la publication d'un livre du professeur Bernard Crick sur la réforme du Parlement. Michael Ryle, qui était alors greffier réformateur à la Chambre des communes, a contacté le professeur Crick pour lui signaler les lacunes pratiques de ses propositions. Constatant qu'ils partageaient une attitude positive à l'égard de la réforme du Parlement, ils ont fondé le SPG en 1964 afin de réunir des universitaires, qui s'intéressaient au Parlement mais n'avaient pas de compréhension pratique de son fonctionnement, et des praticiens travaillant au sein du Parlement, qui n'avaient aucun moyen d'exprimer leurs opinions sur la manière dont le Parlement devrait être réformé.

Le groupe d'étude du Parlement organise une brève conférence annuelle à Oxford chaque année en janvier, ainsi qu'une conférence annuelle, généralement à Londres, en été. Outre les réunions de soir occasionnelles à Westminster au cours de l'année, le groupe convoque de petits groupes d'étude pour préparer des témoignages pour les commissions parlementaires, rédiger des articles pour des revues universitaires à comité de lecture ou contribuer à des volumes édités d'essais pour le grand public sur les thèmes de la modernisation du Parlement.

À l'origine, les membres universitaires étaient principalement des spécialistes de l'étude des institutions politiques, mais ils se sont ensuite élargis pour inclure des juristes constitutionnels, des universitaires féministes s'intéressant à la représentation politique des femmes, et même un ou deux anthropologues. Du côté des praticiens, les greffiers des deux chambres à Westminster ont été rejoints par le personnel de la bibliothèque des deux Chambres et le personnel des législatures décentralisées en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord.

À une exception près, aucun membre de l'une ou l'autre Chambre n'est invité à devenir membre du Groupe, bien qu'il puisse être invité à donner une conférence, ou à assister et à s'exprimer lors de la conférence annuelle ou d'autres réunions. [L'exception est un professeur de politique à l'université de Hull qui était un membre éminent du SPG bien avant d'être élevé à la Chambre des Lords].

Des groupes d'études parlementaires similaires ont été créés au Canada et en Australie, où l'auteur du présent document a été invité à participer à la conférence du Groupe d'études parlementaires australien (ASPG) qui s'est tenue en 2024 à Perth, en Australie-Occidentale, sur le thème de la liberté d'expression.

Module d'études parlementaires

Le module d'études parlementaires est un module d'enseignement supérieur co-enseigné par des tuteurs universitaires et des fonctionnaires des Chambres du Parlement. Il s'agit du seul module d'enseignement supérieur officiellement approuvé par les Chambres du Parlement.

Ce module permet aux étudiants d'acquérir une connaissance détaillée du fonctionnement théorique et pratique du Parlement. Il est dispensé dans le cadre d'une collaboration entre les Chambres du Parlement et un établissement d'enseignement supérieur britannique. L'institution fournit le contenu académique et théorique, et le Parlement fournit l'enseignement pratique sur le

travail, les processus et les affaires du Parlement. Au cours de l'année écoulée, l'auteur de ce document a animé des séminaires le vendredi après-midi dans les universités de Hull, Keele, Royal Holloway London, Sheffield et Strathclyde. Il s'est également adressé à des étudiants de l'université d'Essex lors de leur visite à Westminster, qui fait normalement partie du module d'études parlementaires.

Les responsables thématiques de la recherche parlementaire

(TRLS) sont des chercheurs en milieu de carrière qui travaillent trois jours par semaine au Parlement, tout en conservant leur poste universitaire le reste du temps.

L'objectif du TRL est de faciliter et d'améliorer l'utilisation des résultats de la recherche et de l'expertise au Parlement (à la fois à la Chambre des communes et à la Chambre des Lords) grâce à un échange de connaissances, une collaboration et des processus efficaces. Chaque TRL est responsable d'un domaine politique spécifique.

Pour ce faire, les TRL mènent trois activités principales, à savoir

- un soutien stratégique à la production et à la fourniture de données de recherche pour le Parlement, dans le cadre d'un vaste domaine d'action
- des activités visant à soutenir le développement d'un paysage de la recherche et de l'innovation qui facilite et encourage l'échange de connaissances entre le Parlement et la communauté des chercheurs
- la participation à un réseau de responsables de recherche thématique afin de partager l'intelligence et les connaissances dans les différents domaines politiques.

Témoignages devant les comités restreints

En 2019, le comité des présidents des commissions spécialisées, a examiné l'efficacité des comités spécialisés.

Le comité des a conclu que les recommandations et les conclusions des commissions sont souvent plus efficaces lorsqu'elles s'appuient sur des recherches universitaires de pointe et spécialisées. Il est essentiel de relier les commissions aux communautés de recherche et de synthétiser les études universitaires pour les publics non spécialisés.

Parmi les nombreuses approches réussies de ce travail que le comité des présidents a saluées, citons le Royaume-Uni dans une Europe en mutation: un centre de recherche, financé par le Conseil de la recherche économique et sociale, destiné à fournir un point de référence faisant autorité, non partisan et impartial à ceux qui recherchent des informations et des analyses sur les relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Les chercheurs affiliés au Centre ont présenté des preuves orales et écrites plus de 100 fois depuis sa création en 2015.

Le travail de l'Office parlementaire de la science et de la technologie (POST) comprend la réalisation d'exams rapides des preuves pour les comités restreints.

Le comité de présidents a appelé à des structures plus systématiques et mieux comprises au sein desquelles la coopération entre les commissions parlementaires spécialisées et la communauté de la recherche au sens large peut être activée et renforcée de manière plus efficace.

L'équipe d'échange de connaissances de la Chambre, basée à POST, organise des formations avec les universités sur la manière de s'engager avec le Parlement, en aidant à mettre en relation les

commissions parlementaires avec des universitaires dans un plus grand nombre d'institutions et à différents niveaux d'ancienneté.

POST organise des stages et des placements qui permettent aux chercheurs de mieux comprendre les processus parlementaires et aux commissions parlementaires d'avoir accès à l'expertise en matière de recherche.

Le financement public des universités est influencé par l'évaluation de leurs performances par rapport à plusieurs critères, dont les cadres d'excellence en matière de recherche (REF).

Le "programme d'impact" du REF a incité les établissements d'enseignement supérieur à réfléchir davantage à l'effet réel de leur recherche.

En partie grâce au travail du Parlement, le REF 2021 a reconnu que l'influence sur le débat public et le contrôle était un indicateur clé de l'impact.

Le comité des présidents a admis que les commissions parlementaires devaient apporter leur propre contribution. La consultation sur les sujets d'enquête et la publication des domaines d'intérêt de la recherche permettraient aux communautés de recherche de s'engager plus facilement dans le contrôle des commissions. Il en va de même pour la fixation de délais réalistes pour la fourniture de preuves et l'élaboration d'un plan stratégique à long terme pour les enquêtes. Enfin, les commissions devraient également s'efforcer davantage de montrer quand l'avis d'un expert a été vital pour leur travail.

La reconnaissance de la manière dont les preuves sont utilisées dans le cadre d'une enquête contribue à encourager le réengagement à l'avenir. La reconnaissance des commissions aide les universitaires à être reconnus par leur propre institution pour le travail qu'ils accomplissent dans le cadre des soumissions aux commissions parlementaires. Une enquête menée par POST a révélé que le manque de reconnaissance était considéré comme un obstacle à un plus grand engagement des universitaires auprès des commissions parlementaires.